



# **La Loi canadienne sur l'accessibilité**

## **Rapport d'étape 2025**

### **Manitoulin Group of Companies**

Incluant:

Jet Transport Ltd.

Lakehead Freightways Inc.

Manitoulin Transport Inc.

Northwest Transport Ltd.



## GROUP OF COMPANIES

### Généralités

#### Contributions et rétroaction

L'Organisation accueille favorablement les commentaires sur son Plan d'accessibilité de la part du public et de toute personne associée à l'entreprise. Cette rétroaction est précieuse pour aider à éliminer les obstacles à l'accessibilité et à renforcer notre engagement envers l'accessibilité. Si vous avez une question, souhaitez fournir des commentaires ou désirez demander une copie du plan d'accessibilité ou des rapports d'étape dans un format alternatif, veuillez utiliser l'une des méthodes de contact ci-dessous. Nous répondrons à tous les commentaires et demandes en temps opportun. Si vous avez besoin de soutien pour fournir des commentaires, faites-le nous savoir et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Contact : Janelle Addison, Département des ressources humaines

Adresse postale : 154 ON - 540B, Gore Bay ON, P0P 1H0

Courriel : [jaddison@monarchr.ca](mailto:jaddison@monarchr.ca)

Téléphone : 1-888-892-0030 Site Web : <https://manitoulingroup.com/>

#### Déclaration d'engagement

L'Organisation s'engage à garantir que notre organisation et les services que nous offrons sont accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées. Tous les Canadiens ont le droit de bénéficier de nos services de manière égale, et ceux qui travaillent avec nous ont le droit d'exercer leurs fonctions sans obstacles. Notre parcours en matière d'accessibilité sera élaboré en consultation avec des personnes handicapées.

### Aborder les domaines identifiés dans la Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA)

**Acquisition de talents** - L'Organisation s'engage à soutenir tous ses partenaires commerciaux en ce qui concerne l'acquisition de talents pour soutenir l'entreprise. Tous les candidats et les titulaires de postes ayant des handicaps et ceux qui rencontrent des obstacles seront soutenus tout au long de leur cycle de vie professionnel.

L'Organisation a identifié les obstacles suivants qui pourraient être présents :

**Obstacle # 1 : L'organisation continue de faire face à la concurrence pour les talents et n'attire actuellement pas un grand volume de candidats qualifiés issus de populations sous-représentées, telles que les personnes handicapées**

**Action:**

- Soutenir l'élargissement de la diffusion des offres d'emploi aux personnes handicapées et aux communautés affiliées.



## **GROUP OF COMPANIES**

- Soutenir la documentation des offres d'emploi pour qu'elle respecte les meilleures pratiques en matière d'accessibilité et de lisibilité, et être prêt à fournir des informations dans des formats accessibles sur demande.
- Soutenir l'élaboration de procédures de recrutement et d'emploi pour les candidats handicapés.
- Soutenir la formation des gestionnaires d'embauche de l'ensemble de l'Organisation sur l'accessibilité et la manière dont ils peuvent garantir un processus d'embauche, de sélection et d'adaptation sans obstacles.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #1**

- Les offres d'emploi continuent d'être créées de manière accessible. Les commentaires des candidats seront pris en considération pour les améliorations.
- Aucun commentaire ou changement demandé suite aux offres d'emploi. Nous continuerons de surveiller et d'examiner tout changement à mesure qu'il se présente.

### **Obstacle #2: Améliorer les occasions pour les candidats de demander des aménagements raisonnables pendant le processus de recrutement.**

#### **Action:**

- Soutenir l'inclusion d'une formulation dans les offres d'emploi indiquant que des aménagements sont disponibles pour les rôles qui n'ont pas d'exigence professionnelle justifiée pour les candidats handicapés, et établir un processus de réception des demandes d'aménagement.
- Soutenir l'éducation des candidats et des titulaires de postes sur la disponibilité des aménagements pour les candidats handicapés dans les processus de recrutement et de sélection.
- Soutenir l'effort de recrutement pour inclure les engagements et les offres en matière d'accessibilité sur les pages carrières afin que les candidats puissent s'imaginer travailler dans un environnement où des aménagements sont disponibles.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #2**

- Une formulation a été rédigée pour être utilisée lors de la communication avec les candidats afin de s'assurer qu'ils sont informés des aménagements, si nécessaire.
- Nous examinerons avec le service marketing comment les pages carrières peuvent être révisées pour les rendre plus accommodantes. Une consultation plus approfondie est nécessaire pour s'assurer que la bonne

orientation est donnée et que les améliorations proposées atteignent les résultats souhaités. Cela devait être terminé au moment de cette publication, mais en raison d'engagements imprévus, cela a été reporté.



## **GROUP OF COMPANIES**

- Poursuivre le dialogue et les efforts de communication sur la disponibilité des aménagements pour ceux qui en ont besoin.
- L'examen avec l'équipe marketing est toujours une priorité. Nous prévoyons de terminer l'examen d'ici la fin de 2025.

**Environnement bâti** - Le domaine de l'« environnement bâti » garantit que les espaces de travail et l'environnement de travail sont accessibles à tous

**Obstacle #3:** *Certains espaces du bureau principal et des ateliers peuvent limiter la mobilité.*

### **Action:**

- Réaliser un audit de l'environnement bâti pour évaluer toutes les barrières physiques qui pourraient être présentes et nécessiter une correction.
- Identifier les obstacles à la mobilité dans tous les emplacements des bâtiments qui ne sont accessibles que par des escaliers et élaborer des plans pour corriger ou trouver un espace alternatif dans les bâtiments pouvant accueillir une restriction permanente ou temporaire.
- Ajouter une signalisation lumineuse dans les zones moins éclairées pour aider les personnes malvoyantes à identifier les panneaux de sécurité importants.
- Les dirigeants des installations et des finances prévoient un budget pour les modifications nécessaires pour remédier aux lacunes en matière d'accessibilité.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #3**

- Un examen de ce qui devrait être inclus dans un « audit de l'environnement bâti » et de qui serait qualifié pour effectuer un tel audit a commencé.
- Les premières conversations concernant un budget pour d'éventuelles modifications sont en cours. Des réunions futures pour examen avec les dirigeants nécessaires sont proposées pour le T1/T2 2025.
- L'audit de l'environnement bâti n'a pas été achevé en raison d'engagements antérieurs. L'objectif sera de travailler avec l'équipe Qualité pour s'assurer que cela devienne une priorité en 2025.
- Les discussions budgétaires ont été reportées après l'achèvement de l'audit.

**Obstacle #4:** *Impossibilité d'éliminer en toute sécurité les objets tranchants ou les dispositifs médicaux dans les bureaux ou les cours, ce qui entraîne une manipulation inappropriée et le transport des articles à la maison pour les éliminer.*





## **GROUP OF COMPANIES**

### **Action:**

- Installer des contenants désignés pour objets tranchants dans un petit nombre de toilettes avec des unités d'élimination inviolables et éduquer sur la façon de les utiliser de manière appropriée.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #4**

- Après enquête, des unités d'élimination des objets tranchants sont disponibles dans certaines toilettes. D'autres doivent être installées pour assurer une couverture adéquate. Grâce au processus de rétroaction, le personnel est encouragé à signaler anonymement les endroits qui nécessitent des unités supplémentaires.
- Continuer à identifier les endroits où des unités d'élimination sont requises et les installer au besoin.

**Technologies de l'information et des communications (TIC)** - Les "technologies de l'information et des communications" sont divers outils technologiques utilisés pour envoyer, stocker, créer, partager ou échanger des informations.

**Obstacle #5:** *Certains systèmes ne prennent pas en charge les fonctionnalités d'accessibilité et les équipes technologiques ne sont pas bien versées dans le soutien des technologies d'accessibilité.*

### **Action:**

- Examiner les sites Web, l'intranet et les applications actuelles de l'entreprise et corriger les lacunes en matière d'accessibilité.
- Mettre à jour et normaliser les guides de conception de style technologique pour garantir la compatibilité avec les fonctionnalités et les outils d'accessibilité.
- S'assurer que des supports de formation et de soutien sont disponibles pour les personnes handicapées sur la manière d'accéder et d'utiliser les fonctionnalités d'accessibilité telles que la mise à l'échelle du texte et des images, l'activation des fonctionnalités de synthèse vocale et le sous-titrage sur Microsoft Teams.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #5**

- Continuer à examiner les méthodes de prestation de formation pour s'assurer que les outils d'accessibilité sont en place. Cela inclut les fonctionnalités sonores, vocales et textuelles telles que le sous-titrage.
- Depuis le dernier rapport d'étape, l'organisation a déployé un système de gestion de la sécurité de l'information (SGSI). Nous prévoyons de l'examiner pour nous assurer que les informations de cette plateforme sont accessibles à tous.

**Obstacle #6:** *Les outils et logiciels utilisés dans l'entreprise qui ont des capacités d'accessibilité ne sont pas utilisés de manière accessible.*



## **GROUP OF COMPANIES**

### **Action:**

- Éduquer et communiquer les opportunités d'utiliser les fonctionnalités d'accessibilité déjà disponibles pour l'ensemble de la main-d'œuvre.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #6**

- Une rétroaction supplémentaire est requise pour déterminer quels outils ne sont pas utilisés. À l'heure actuelle, ceux qui ont besoin de fonctionnalités d'accessibilité les utilisent.
- Les modules de formation soutiendront les outils accessibles.

**Obstacle #7:** *Les technologies couramment utilisées dans les réunions, l'apprentissage en ligne et les espaces de collaboration peuvent limiter la capacité des facilitateurs et des participants à participer de manière significative.*

### **Action:**

- Add closed captioning to online learning videos and ensure all other accessibility features are available as required.

### **Progress Report on Barrier #7**

- Ajouter des sous-titres aux vidéos d'apprentissage en ligne et s'assurer que toutes les autres fonctionnalités d'accessibilité sont disponibles au besoin.

## **Communication autre que les technologies de l'information et des communications (TIC)**

- Ce domaine exige que les organisations offrent un accès sans obstacle au public et aux clients à toutes les communications que l'entreprise produit pour ce public

**Obstacle #8:** *L'Organisation a besoin d'un processus cohérent pour s'assurer que des formats de communication alternatifs sont disponibles.*

### **Action:**

- Examiner le contenu vidéo des médias sociaux du site Web externe et identifier les moyens d'améliorer l'accessibilité grâce au texte alternatif et au sous-titrage.
- Développer un processus pour identifier et créer des options accessibles lors de l'élaboration de contenu Web.
- Sur demande, l'Organisation fournira des formats alternatifs dans les délais requis par le Règlement sur



## **GROUP OF COMPANIES**

l'accessibilité Canada, ce qui inclura l'impression, les gros caractères, le format audio, le braille ou un format électronique compatible avec les technologies adaptatives.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #8**

- Des plans pour examiner le processus de création et de publication de contenu sont en place avec l'équipe marketing. Il s'agira d'une initiative du T1/T2 2025.
- En raison d'autres engagements, cette initiative a été reportée au T3/T4 2025.

**Acquisition de biens, de services et d'installations**- Le domaine de l'« acquisition (achat) de biens, de services et d'installations » garantit que l'accessibilité est prise en compte dès le début du processus d'achat.

**Obstacle #9:** *Les procédures et pratiques d'approvisionnement de l'Organisation ne tiennent pas compte des exigences en matière d'accessibilité.*

### **Action:**

- Examiner les capacités d'accessibilité des fournisseurs pour s'assurer qu'ils peuvent livrer des biens et/ou des services conformes à nos besoins actuels en matière d'accessibilité.
- S'assurer que les besoins en matière d'accessibilité sont pris en compte lors de l'achat de logiciels, d'équipements et de denrées alimentaires.
- Examiner les besoins en matière d'accessibilité numérique lors de la réception de demandes de propositions de clients externes.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #9**

- Des processus d'examen des capacités d'accessibilité des fournisseurs sont actuellement en cours d'élaboration. Des formulaires standard sont en cours d'examen avant d'être déployés. L'objectif serait de les déployer auprès des fournisseurs au cours du T2 2025, la collecte des données devant être achevée au T3 et T4 2025.
- Des exigences d'accessibilité standard qui correspondent aux objectifs de l'organisation sont en cours d'élaboration. Ces normes seront utilisées lors de l'examen de certains achats.
- Un développement plus poussé des processus et des formulaires standard est requis. L'objectif du T4 2025 pourrait devoir être reporté à 2026.

**Conception et prestation de programmes et de services** - Lors de la conception et de la



## **GROUP OF COMPANIES**

prestation des programmes et services internes et externes de l'Organisation, les considérations d'accessibilité doivent faire partie du processus.

**Obstacle #10:** *Nous n'avons actuellement pas d'approche standard pour garantir que tous les programmes, processus et services ont pris en compte l'accessibilité.*

### **Action:**

- Se conformer aux exigences obligatoires de consultation des personnes handicapées en créant un forum pour examiner et fournir des commentaires sur tous les programmes, processus et politiques afin de soutenir l'élaboration de futurs programmes et services.
- Élaborer et promouvoir des lignes directrices sur la manière d'appliquer la lentille d'accessibilité lors de l'examen des politiques, programmes et services de l'entreprise.
- Créer des listes de contrôle d'accessibilité pour aider à garantir que les considérations clés en matière d'accessibilité sont prises en compte.

### **Rapport d'étape sur l'obstacle #10**

- Une formation plus approfondie sur la Loi sur l'accessibilité, le Plan d'accessibilité et les rapports d'étape est en cours d'élaboration dans l'ensemble de l'organisation. ▪ Cela inclut la création de rapports standardisés, de formulaires de rétroaction, de documents de rapport de consultation et de listes de contrôle qui seront utilisés pour identifier et aborder les domaines où des aménagements sont requis.
- Un examen de toutes les procédures, rapports et processus devrait être achevé au T2 2025.
- L'examen de toutes les procédures, rapports et processus s'est avéré une entreprise beaucoup plus vaste que prévu initialement. Par conséquent, l'objectif d'achèvement a été repoussé au début de 2026.

## **Consultations**

Pour s'aligner sur l'engagement de l'Organisation à rendre l'environnement de travail accessible à tous, nous avons un plan pour élaborer le Plan d'accessibilité initial en consultation avec les dirigeants des domaines clés pour soutenir l'identification des obstacles, les personnes handicapées par le biais d'une enquête interne et d'une auto-déclaration, et des conversations de suivi ultérieures avec divers dirigeants. Nous continuerons à sonder, y compris les membres du grand public, ainsi qu'à consulter des organisations externes qui ont été référencées dans ce Plan d'accessibilité et à mesurer les progrès pour nous assurer que nous respectons les engagements que nous nous sommes fixés.

### **Rapport d'étape sur les consultations**



**GROUP OF COMPANIES**

- La consultation avec les parties prenantes clés et le personnel est un effort continu. À l'heure actuelle, aucune révision du plan de consultation n'a été jugée nécessaire.



**GROUP OF COMPANIES**

## Rétroaction

### Rapport d'étape sur la rétroaction

- Au moment de l'achèvement de ce rapport d'étape, aucun commentaire n'a été reçu concernant le Plan d'accessibilité affiché.